



Déclaration liminaire

CTPD DU 15/02/2011

ACCUEIL – SIP LE PUY

Les représentants des personnels de la CGT FIP 43 se félicitent que Monsieur le Directeur des Services Fiscaux de la Haute-Loire ait enfin écouté la voix de la sagesse, la notre. En effet, Monsieur le Président Directeur et bientôt même Général (**PDG**), une fois de plus vous aviez comme ambition de passer, si ce n'est en force, du moins, de manière précipitée sur un sujet qui nous est particulièrement cher, nous voulons parler de l'accueil.

Pourtant vous affirmez que vous le voulez de qualité. Nous aussi. Et dans le même temps, sous prétexte d'urgence, vous bâclez sa mise en place, mettant tous les principaux concernés, du plus humble au plus éminent, devant le fait accompli, tout en affirmant haut et fort « dialogue social, dialogue social ». Quitte à vous chagriner une nouvelle fois, ce n'est pas d'un dialogue social de façade que la **CGT FIP 43** veut.

Déjà, pour bien cerner le sujet, pour ne pas dire le problème, et contrairement à ce qu'affirment les Directions locales et nationale, les réformes successives(fusion CDI/Cadastre, création des SIE et fusion Impôts/Trésor) et les destructions massives d'emplois ont désorganisé les services et détérioré les conditions de travail et d'accueil du public. A cela vous ajoutez les nombreuses suppressions d'emplois des agents de base, ceux qui ont les mains dans le cambouis au quotidien et ça donne une désorganisation organisée dont vous assurez loyalement la mise en place. Avec quelles conséquences, en premier lieu, Monsieur le Président, une détérioration des conditions de travail, ce qui est préoccupant et devrait, au delà des simples paroles, alerter sérieusement le Président du CHS-DI 43 que vous connaissez particulièrement bien.

Les représentants des personnels de la CGT FIP 43 ne sauraient trop vous conseiller de prendre connaissance d'une enquête de l'**ARACT**, organisme que vous connaissez bien, où il ressort une détérioration manifeste des conditions de travail et en corollaire un malaise qui se développe. Et, cerise sur la gâteau, pour la première fois, le rapport spécial de l'**Assemblée Nationale** écrit que « **la DGFIP doit se préoccuper des conditions de travail et du climat interne pour éviter de créer un syndrome France Telecom.** »

Aujourd'hui **les représentants des personnels de la CGT FIP 43** ont décidé d'être encore plus généreux et ils vous conseillent fortement sa lecture qui précise que :« **La création de la DGFIP a rendu indispensable la constitution d'un nouveau corps pour permettre la nomination des responsables des directions locales unifiées. Le corps des administrateurs des finances publiques** a été créé en février 2009 et il est doté de son **propre échelonnement indiciaire**. Sa gestion est présentée comme « **dynamique** », car les **performances managériales de ces cadres font l'objet d'une évaluation régulière** ainsi que le degré d'implication dans leurs fonctions. Une partie de leurs primes en dépendent.... »

Ce rapport , N° 1376, enregistré à la Présidence de l'Assemblée Nationale le 13 janvier 2009, a été présenté par MM. Michel BOUVARD, Jean-Pierre BRARD, Thierry CARCENAC et Charles de COURSON, tous Députés.

Le rapport de la Cour des Comptes que nous avons évoqué lors d'un précédent CTPD pour stigmatiser l'application **CHORUS** y est aussi abondamment évoqué....dans le même sens.

Quelle relation avec l'**accueil du CDFIP du Puy en Velay**, allez-vous dire ? C'est simple et ce rapport l'explique au mieux, la mise en place imposée de nouvelles organisations en terme de missions de service publics, en terme d'objectifs basés sur la productivité, une ineptie dans notre sphère, a comme ambition de supprimer un maximum d'emplois pour, et vous êtes le premier à loyalement le clamer, faire des économies et participer donc à l'effort national de maîtrise des déficits. Cela n'est que fadaïses et n'a pour but que de stigmatiser les services publics pour mieux les supprimer. De plus lisez le rapport jusqu'au bout. Page 19, que dit-il : « **L'effet vertigineux de la diminution incessante des effectifs est renforcé par la perspective annoncée de poursuivre cette démarche sur les trois années à venir afin de parvenir à une suppression de 100 000 postes dans la fonction publique sur la période 2011-2013. Des efforts seront encore exigés de la DGFIP, mais où pourra-t-elle les faire porter et aura-t-elle le temps d'enregistrer de nouveaux gains de productivité ?**

Depuis 2006, la croissance de la catégorie A+, de plus d'environ 47 % (+ 901 ETPT, de 1921 à 2822) contraste avec la réduction de plus de 20 % de la catégorie C (-11953 agents, en catégorie B - 6701 agents et + 52 A). Les gains de productivité dont témoigne ce mouvement régulier de réduction des effectifs du programme

ont libéré des agents de la catégorie C mais ont suscité la création de postes de catégorie A+, sans doute liées au dimensionnement des nouvelles structures qui modifient l'étendue des responsabilités. Le niveau de rémunération des agents A+ n'a pas, en parallèle, conduit à une réduction des dépenses de personnel. La DGFIP est devenue une administration moins nombreuse, sans doute plus compétente, mais pas moins « coûteuse ».

Le Rapporteur spécial souligne que cette réduction des effectifs qui portera en 2011 sur la seule catégorie C et son impact sur le schéma d'emplois vont permettre une économie estimée à 122,2 millions d'euros. L'impact financier de la réduction des effectifs sur les crédits de personnel est absorbé principalement par la rémunération de l'encadrement et le coût salarial de la création de la DGFIP.

C'est cela la réalité de terrain, Monsieur le Président/Directeur/Général, est l'injonction de la MRU (Missions Relations Usagers) d'exiger que les seuls SIP assurent les accueils n'émanant que de bureaucrates devant trouver, sans cesse, des gisements d'emplois à supprimer grâce à la fameuse RGPP, que nous nommons justement Régression Générale des Politiques Publiques.

Un petit rappel aussi, jusqu'en 2004, la réception ce n'était que 2 matinées par semaine. Aujourd'hui c'est 6H par jour et même davantage, PVFI exige. La fusion des services a aussi entraîné la fusion des calendriers. Ce qui fait que les périodes considérées comme « creuses » ont disparu et que la tension est permanente. La suppression de la taxe professionnelle amène les collectivités locales à demander des commissions communales plus fréquentes pour modifier les bases fiscales. Cela se traduit par des milliers de mises à jour supplémentaires. **Le contentieux Cadastre/Majic a fortement augmenté cette année.**

Alors, Monsieur le Président, sans revendiquer une quelconque cogestion, sans collaborer à des réunions prétextes, appelées formelles, la CGT FIP 43 va vous proposer un certain nombre de revendications qui sont porteuses d'améliorations et qui garantiraient, elles, d'assurer l'engagement PVFI.

- 1 - Arrêt des suppressions d'emplois et augmentation des effectifs dans les SIP.
- 2 - Jours de repos compensateurs pour les agents d'accueil. Un jour par mois de repos compensateur. Cette demande constitue pour la CGT une priorité compte tenu de la présence permanente face au public et de l'impossibilité de pratiquer de fait les horaires variables.
- 3 - Des pauses réglementées. Tous les agents exerçant une permanence d'accueil doivent pouvoir bénéficier d'une pause. Celle-ci doit être au minimum d'une demi-heure le matin et de 20 minutes l'après-midi.
- 4 - La pause méridienne doit être respectée. Les agents d'accueil doivent pouvoir terminer à midi et à 16 heures même lors de fortes affluences. Nous proposons de fermer l'accueil au public avant midi et avant 16H pour permettre aux agents de terminer l'accueil à midi et à 16H. Informer également le public de ces modifications d'horaires.
- 5 - **L'accueil doit se faire dans les bureaux et les box.** Les éléments personnels de recouvrement ou d'assiette évoqués en public ne sont pas compatibles avec le secret professionnel qui nous est imposé. De plus cela crée une tension supplémentaire notamment en période de grande affluence.
- 6 - Possibilité de fermer 2 demi-journées par semaine, pour laisser respirer les agents et les services.
- 7 - Reconnaissance des qualifications. La CGT FIP demande qu'une mesure indemnitaire type NBI soit attribuée aux agents d'accueil et à tous les agents des SIP ainsi que l'accès au 8ème échelon de l'échelle 6 pour les Cadres C.

La CGT FIP 43 et les personnels attendent des réponses positives à ces revendications, afin de redonner aux agents des conditions de vie normales au travail.

Pour finir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les représentants des personnels de la CGT FIP 43 tiennent à vous informer que dernièrement le premier Forum des résistances dans les services publics s'est tenu à Paris avec comme invité Stéphane Hessel, ancien résistant et ambassadeur de France. Il a reçu un accueil passionné de la salle, une centaine de « désobéisseurs » de tous horizons - profs, infirmiers, agents forestiers...

Qu'a-t-il dit : « *Quand quelque chose est légal mais ne nous paraît pas légitime, il faut savoir désobéir. Comme sous Vichy, dont nous n'avons pas reconnu la légalité, même si vos objectifs sont, bien sûr, autres.* »

A l'origine de ce forum, le Réseau des enseignants du primaire en résistance, les premiers désobéisseurs à s'être organisés. Il rassemble 3 000 professeurs des écoles ayant signé une charte proclamant qu'ils n'appliqueraient pas certaines réformes jugées nuisibles - plusieurs chefs de file ont d'ailleurs été sanctionnés par des retraits de salaires ou des rétrogradations. Avec ce forum, l'objectif était de nouer des liens, voire de créer un réseau entre tous ces résistants qui ont en commun de vouloir sauver un service public attaqué, voire matraqué....

Ce nouveau type de contestation - non-violente, civique et éthique - reste très minoritaire. Il est ainsi raillé par le ministère de l'Education, qui le rapporte au million de profs. Il est pourtant symptomatique d'un mouvement de fond. L'action syndicale classique ne suffit plus. Pour être efficace et défendre des principes bafoués, il faut s'engager concrètement, chacun à son niveau....